



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**31 mai 2022 (18h30)**

**Rapport de présentation**

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Réunion ordinaire du Conseil d'administration Mardi 31 mai 2022 à 18h30

Date de la convocation : 21/04/2022

Nbre de membres convoqués : 11

### ORDRE DU JOUR :

#### 1- Formalités.

- a) Enregistrement des votants.
- b) Modifications survenues par rapport à l'ordre du jour prévisionnel et ses documents annexes.

#### 2- Informations et notifications.

- a) Calendrier de réunions des instances et autres rendez-vous.
- b) Calendrier des activités à venir.
- c) Point budgétaire.
- d) Ressources humaines d'YCID.
- e) Propositions des Commissions permanentes.
- f) Bilan synthétique de l'activité depuis le dernier Conseil.
- g) Décisions du Directeur.
- h) Bons de commande signés par le Directeur.

#### 3- Délibérations.

Réf.	Objet
CA-2022-013	Election du Président et du Vice-Président d'YCID
CA-2022-014	Approbation de la Décision Modificative 2022
CA-2022-015	Approbation du rapport d'activités 2021
CA-2022-016	Annexe financière 2022-1 avec le Département des Yvelines relative à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des orientations de la politique « Yvelines, Partenaires du développement »
CA-2022-017	Renouvellement des Commissions permanentes de travail
CA-2022-018	Contribution à l'AFACE (Fonds YADEC)

#### 4- Points divers.

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## 1- FORMALITES.

- a) **Enregistrement des votants.** Selon la convention constitutive, peuvent voter les membres présents ou représentés par leur suppléant ou ayant établi une procuration au bénéfice d'un autre membre du Conseil d'administration. Pour délibérer valablement, la moitié des membres doit être présente ou représentée par procuration.
- b) **Modifications survenues par rapport à l'ordre du jour prévisionnel et ses documents annexes.**

## 2- INFORMATIONS ET NOTIFICATIONS.

- a) **Calendrier de réunions des instances et autres rendez-vous.**

2022	
Conseil d'administration	Mardi 21 juin (CA extraordinaire) Mardi 11 octobre Mardi 6 décembre
Commission « Soutien aux acteurs yvelinois »	Mardi 7 juin Mardi 21 juin (réunion spéciale) Mardi 27 septembre Mardi 15 novembre
Commission « Animation du territoire »	Lundi 13 juin Lundi 21 novembre
Commission « Développement économique »	Mercredi 15 juin Mercredi 23 novembre

- b) **Calendrier des activités à venir.**

Mois	Date	Activité
	Samedi 11	Cérémonie des Jeunes Yvelinois pour le monde
Juin	Mardi 21	Restitution étude OPAP
	Jeudi 23	Restitution évaluation de projets par les étudiants de l'UVSQ (Togo, Bénin)
	Samedi 25	Formation : dépôt d'une demande de financement FSI-Y

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## c) Point budgétaire.

Analyse par programmes budgétaires	2022						
	Prévisionnel	Engagé			Réalisé		
		Reports antérieurs	2022	Total	Reports antérieurs	2022	Total
YCID	1 158 670,54	461 445,98	268 878,23	730 324,21	48 728,90	209 225,44	257 954,34
<b>Prog-Moyens généraux</b>	<b>235 923,64</b>	<b>0,00</b>	<b>92 716,45</b>	<b>716,45</b>	<b>0,00</b>	<b>85 857,34</b>	<b>857,34</b>
Opé-Ressources humaines	194 960,00	0,00	70 888,66	888,66	0,00	70 295,27	295,27
Opé-Communication générale	2 321,20	0,00	3 770,97	3 770,97	0,00	1 771,97	1 771,97
Opé-Frais de structure	4 352,44	0,00	13 480,55	480,55	0,00	9 747,09	9 747,09
Opé-Remboursement de frais	0,00	0,00	3 659,27	3 659,27	0,00	3 126,01	3 126,01
Opé-Autres	930,00	0,00	517,00	517,00	0,00	517,00	517,00
Opé-Adhésions diverses	33 360,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
<b>Ecart</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Prog-Soutien aux initiatives yvelinoises</b>	<b>336 535,54</b>	<b>347 517,40</b>	<b>90 136,60</b>	<b>654,00</b>	<b>36 596,80</b>	<b>68 587,60</b>	<b>184,40</b>
Opé-FSI-Y	278 021,54	328 116,40	67 135,00	251,40	21 460,80	52 108,00	568,80
Opé-OPAP	5 460,00	6 660,00	0,00	6 660,00	3 120,00	0,00	3 120,00
Opé-ATIMM	15 300,00	9 241,00	2 990,00	231,00	8 516,00	0,00	8 516,00
Opé-CYAM	37 754,00	3 500,00	19 732,00	232,00	3 500,00	16 200,00	700,00
Opé-Autres soutiens	0,00	0,00	279,60	279,60	0,00	279,60	279,60
<b>Ecart</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Prog-Accompagnement des acteurs yvelinois</b>	<b>90 228,00</b>	<b>10 227,90</b>	<b>42 672,74</b>	<b>900,64</b>	<b>6 227,90</b>	<b>23 675,59</b>	<b>903,49</b>
Opé-Formation	5 000,00	0,00	1 645,00	1 645,00	0,00	1 200,00	1 200,00
Opé-Evaluation	29 000,00	0,00	14 978,24	978,24	0,00	11 982,59	982,59
Opé-MDY	31 228,00	6 227,90	5 829,50	057,40	6 227,90	4 427,00	654,90
Opé-Autre accompagnement	25 000,00	4 000,00	20 220,00	220,00	0,00	6 066,00	6 066,00
<b>Ecart</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Prog-Animation du territoire</b>	<b>260 063,36</b>	<b>25 070,28</b>	<b>36 565,12</b>	<b>635,40</b>	<b>0,00</b>	<b>25 617,59</b>	<b>617,59</b>
Opé-ESCI/MYGE	34 398,00	8 134,05	0,00	8 134,05	0,00	0,00	0,00
Opé-EAD scolaire	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opé-JA (Jeunes Ambassadeurs)	1 000,00	0,00	839,00	839,00	0,00	0,00	0,00
Opé-Africa 2020	5 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
Opé-Autre événementiel	31 179,13	3 600,00	3 204,80	6 804,80	0,00	2 445,80	2 445,80
Opé-Communication	3 900,00	0,00	515,36	515,36	0,00	69,56	69,56
Opé-Récital	38 825,00	0,00	17 272,15	272,15	0,00	8 284,15	8 284,15
Opé-DAKAR forum	38 268,23	7 336,23	14 733,81	070,04	0,00	14 818,08	818,08
Opé-Clé en main	105 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Ecart</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Prog-Développement économique</b>	<b>69 228,00</b>	<b>46 400,00</b>	<b>6 787,32</b>	<b>53</b>	<b>0,00</b>	<b>5 487,32</b>	<b>5 487,32</b>

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



				187,32			
				46			
Opé-Appui aux filières	10 000,00	40 000,00	6 500,00	500,00	0,00	5 200,00	5 200,00
Opé-Entreprenariat migrants	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00
Opé-Soutien aux entreprises	54 700,00	0,00	160,00	160,00	0,00	160,00	160,00
Opé-Autre dévéco	4 528,00	900,00	127,32	1 027,32	0,00	127,32	127,32
Ecart	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Prog-Fonds Eau et déchets</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opé-Communes et intercommunalités	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Prog-COVID19</b>	<b>16 692,00</b>	<b>32 230,40</b>	<b>0,00</b>	<b>230,40</b>	<b>5 904,20</b>	<b>0,00</b>	<b>5 904,20</b>
Opé-COVID19	16 692,00	32 230,40	0,00	230,40	5 904,20	0,00	5 904,20
Ecart	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## d) Ressources humaines d'YCID.

TABLEAU AU 20 mai 2022			
NOM - Prénom	Employeur	Affectation	Temps de travail affecté à YCID
Mathieu GUERIN	CD78	Directeur délégué (Versailles)	60%
Jean-Philippe GROS	CD78	Chargé administratif et comptable (Versailles)	60%
Auberi GRIMOULT	CD78	Chargée de mission (Versailles)	60%
Marion PERRIN FLAGBO	CD78	Chargée de mission (Versailles)	60%
Jordan MORICE	CD78	Chargé de mission (Versailles)	60%
Berénice GUERIN	CD78	Chargée de mission (Versailles)	60%
Camille VIALAY	CD78	Chargée de projets (Versailles)	60%
Soura DIOP	YCID	Référente réseaux diasporas (Mantes-la-Jolie)	100% (sur un 4/5 <sup>e</sup> de temps)
Jeanne RUFFIN	YCID	Chargé(e) de mission (Versailles) et Plaidoyer services de base et intercommunalités	100%
Malo SAUZET	YCID	Chargé(e) de mission (Versailles) Et Plaidoyer entreprises et développement économique	100%
Garance SEGUIER	YCID	Chargée de communication et événementiel (Versailles)	100%
Nourrou-Dine MIGAN	YCID	Stagiaire Récital	100%

A ce jour, les ressources humaines d'YCID comprennent : 7 agents permanents affectés à 60% de leur plein temps à YCID par le Département, 3 agents salariés d'YCID à plein temps, 1 agent salarié d'YCID au 4/5<sup>e</sup> de temps et enfin un stagiaire YCID affecté à 100% de son temps à YCID (du 2 mai au 30 septembre 2022).

## e) Propositions des Commissions permanentes.

Les Commissions ne se sont pas réunies depuis la dernière session du Conseil d'administration.

## f) Bilan synthétique des activités depuis le dernier Conseil.

<b>Administration générale</b>	Assemblée générale : 94 membres présents et 22 représentés Vote convention constitutive 2023 (407 membres prévisionnels) et élection des représentants des 4 collèges
--------------------------------	--

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



	hors Département
Soutien aux acteurs yvelinois	26/03 - Formation Mécénat (Mécélink) 30/04 - Formation Animer des ateliers d'éducation à la solidarité internationale (E-Graine) 18/05 - Formation Concevoir un projet de coopération internationale (ICI)
Animation du territoire	31/03 - Apér'YCID : Monter un projet ESCI (E-Graine) 21/04 - Réunion Groupe pays Mali
Développement économique	

## g) Décisions du Directeur.

Numéro	Date	OBJET
DG-2022-013	04/03/2022	Ordre de mission pour Jean-Claude Beuf (gagnant Concours)
DG-2022-014	14/03/2022	Modification de la délibération n° CA/2021/36
DG-2022-015	15/03/2022	Subvention FSI-Y Les Candaces
DG-2022-016	22/03/2022	Subvention ESCI-Y Noisy-le-Roi
DG-2022-017	22/03/2022	Subvention ESCI-Y JBD
DG-2022-018	23/03/2022	Subvention FSI-Y Les abeilles solidaires
DG-2022-019	24/03/2022	Subvention FSI-Y au Comité de jumelage de Viroflay
DG-2022-020	24/03/2022	Subvention ATIM à la Commune de Mantes-la-Jolie
DG-2022-021	24/03/2022	Subvention ATIM à l'association afro caribbean style
DG-2022-022	15/04/2022	Nomination à l'organigramme (stagiaires)
DG-2022-023	15/04/2022	Ordre de mission Auberi GRIMOULT
DG-2022-024	15/04/2022	Ordre de mission Garance SEGUIER
DG-2022-025	15/04/2022	Subvention FSI-Y à l'Association des femmes unies de Waly
DG-2022-026	15/04/2022	Ordre de mission Jean-Marie TETART
DG-2022-028	15/04/2022	Attribution des bourses CYAM 2022
DG-2022-029	20/04/2022	Subvention FSI-Y à l'Association pour le Développement du Pays de Mouyondzi

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## h) Bons de commande signés par le Directeur.

Numéro	Date	Titre commande	Montant T.T.C.
BC-2022-036	15/04/2022	Billets/Jeanne RUFFIN : + Kenya Paris/Nairobi (option flexible) du 16 (12h15) au 23/05/2022 (23h35) => 614,19 € + Nairobi/Kisumu (option flexible) du 17 (09h20) au 21/05/2022 (15h10) => +19 x 2 € frais d'agence	786,88 €
BC-2022-037		Assurance rapatriement/Mission Kenya Jeanne RUFFIN	6,50 €
BC-2022-038	15/04/2022	Plaquettes coopération décentralisée	373,20 €
BC-2022-039	15/04/2022	Cisaille Fellowes Fusion A3 2091361 et percolateur 2121999T01	292,46 €
BC-2022-040	15/04/2022	Maquette rapport d'activités 2021 YCID	1 265,00 €
BC-2022-041	15/04/2022	Maquette plaquette YCID anglais espagnol	264,00 €
BC-2022-042	15/04/2022	Logo et charte graphique	495,00 €
BC-2022-043	15/04/2022	Affiche CYAM	132,00 €
BC-2022-044	15/04/2022	Réalisation de 2 derniers épisodes de bande-dessinée/eau	2 375,00 €
BC-2022-045	20/04/2022	Appareil photo Hybride Panasonic DMC-G80 + 12-60mm f/3 Stabilisateur Dji RSC 2 - DJI Ronin SC2 Trépied Joby Compact Advanced Kit Micro Tnb INFLUENCE Microphone cravate - port jack	1 407,97 €
BC-2022-046	21/04/2022	Billets/Jean-Marie TETART : + Kenya Paris/Nairobi (option flexible) du 16 (12h15) au 22/05/2022 (23h35) + Nairobi/Kisumu (option flexible) du 17 (09h20) au 22/05/2022 (15h10)	866,49 €
BC-2022-047	21/04/2022	Assurance rapatriement/Mission Kenya Jean-Marie TETART	6,50 €
BC-2022-048	22/04/2022	Accompagnement à l'instruction des projets agricoles	20 220,00 €
BC-2022-049	25/04/2022	Plaquette YCID	288,00 €
BC-2022-050	27/04/2022	Buffet déjeuner AG	2 469,00 €
BC-2022-051	27/04/2022	Participation financière d'YCID à la plaquette entreprise inter RRMA	160,00 €
BC-2022-052	09/05/2022	Percolateur 2121999T01	222,90 €
BC-2022-053	09/05/2022	Formation : Module N°1 : INITIATION A LA GESTION DE PROJET/concevoir son projet de solidarité	445,00 €
BC-2022-054	09/05/2022	Plaquette YCID	684,00 €
BC-2022-055	23/05/2022	Impression posters/affiches en A0 pour AG	663,60 €
BC-2022-056	23/05/2022	Impression plaquette entreprises	678,00 €
BC-2022-057	23/05/2022	Impression livret eau assainissement FR/GB	942,00 €
BC-2022-058	23/05/2022	Impression rapport annuel 2021	3 939,60 €
BC-2022-059	24/05/2022	Projet de réalisation d'une mission de suivi du Projet Plaisir Sadio à Zantiguila / Région de Koulikoro	1 402,50 €
BC-2022-060	24/05/2022	Conception graphique du LIVRET SUR LA PARTICIPATION D'YCID AU FORUM MONDIAL DE L'EAU de 8 à 12 pages au format de 210 (l) x 210 (h)	649,00 €

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## 3- DELIBERATIONS

### Délibération n° CA/2022/013

#### Election du Président et du Vice-Président d'YCID

Annexe(s) à la délibération :

#### Exposé des motifs :

Selon la convention constitutive (articles 14c et 14d), le Conseil d'administration élit à la majorité simple le Président et le Vice-Président du groupement pour un mandat de deux ans renouvelable. Le Président du Conseil d'administration convoque le Conseil, arrête l'ordre du jour du Conseil, et préside les séances du Conseil. Il est aussi le Président de l'Assemblée générale, et le Directeur du groupement (article 15). Le Vice-Président exerce les attributions du Président en l'absence de celui-ci. Selon les textes en vigueur pour le groupement, il n'y a pas de déclaration préalable de candidature : les candidats à la présidence et à la vice-présidence se déclarent donc en séance.

#### DECISION :

**Article 1-** XXX est élu Président du Conseil d'administration. Il exerce parallèlement les fonctions de Président de l'Assemblée générale et de Directeur général du groupement.

**Article 2-** XXX est élu Vice-Président du Conseil d'administration. Il supplée le Président dans ses attributions en l'absence de ce dernier.

	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA / Election Président					
Membres du CA / Election Vice-Président					
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTÉ <input type="checkbox"/>		REJETÉ <input type="checkbox"/>		

### Délibération n° CA/2022/014

#### Décision budgétaire modificative 2022

Annexe(s) à la délibération : - Projet de budget (*annexe 1*)

#### Exposé des motifs :

Cette décision vise à réaliser des virements entre chapitres budgétaires afin de tenir compte des dernières prévisions de l'exercice 2022. Globalement, le budget prévisionnel demeure constant, il n'y a pas de modification de l'équilibre. Les mouvements concernés par cette décision affectent l'imputation des dépenses et visent à financer :

- les opérations du chapitre 11 liées aux prestations du projet Clés en main pour un montant total de 20 000€ sur l'opération Animation du territoire ;

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- l'alimentation de l'AE du Fonds « Eau, assainissement et déchets » pour un montant de 50 000€ en fonctionnement.

Ces mouvements sont rendus possibles par le biais :

- du transfert du chapitre 65 de l'AE de l'opération Animation du territoire de 20 000€ ;
- du transfert des recettes d'investissement du Fonds « Eau, assainissement et déchets » de 50 000€ vers l'AE Fonds « Eau, assainissement et déchets ».

## DECISION :

**Article 1-** La décision modificative au budget d'YCID 2022 est adoptée de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : -20 000,00€
  - o Chapitre 65 : -20 000,00€
- Dépenses de fonctionnement : +20 000,00€
  - o Chapitre 11 : +20 000,00€
- Recettes d'investissement : -50 000,00€.
  - o Chapitre 13 : -50 000,00€
- Recettes de fonctionnement : +50 000,00€.
  - o Chapitre 74 : +50 000,00€
- Dépenses d'investissement : -50 000,00€.
  - o Chapitre 20 : -50 000,00€
- Dépenses de fonctionnement : +50 000,00€.
  - o Chapitre 65 : +50 000,00€

**Article 2-** La décision modificative et le budget rectifié qui en résulte sont déclarés exécutoires à compter de leur transmission à l'agent comptable du groupement.

**Article 3-** Le Directeur du groupement est autorisé à exécuter le budget modifié, conformément aux dispositifs statutaires, du règlement intérieur et du règlement budgétaire et financier.

	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA					0
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTÉ <input type="checkbox"/>		REJETÉ <input type="checkbox"/>		

## Délibération n° CA/2022/015

### Approbation du rapport d'activités 2021

Annexe(s) à la délibération : - Rapport d'activités 2021 (*annexe 2*)

### Exposé des motifs :

Le rapport d'activités 2021 d'YCID a été présenté lors de l'Assemblée générale du 14 mai. La version intégrale du rapport sera distribuée par courrier aux membres qui n'étaient pas présent à l'AG, avec l'appel à cotisation 2022, ainsi qu'aux différents partenaires institutionnels du réseau. Conformément à la convention constitutive (article

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



14b), il revient au Conseil d'approuver formellement ce rapport d'activités.

## DECISION :

**Article 1-** Approuve le rapport d'activités 2021 du groupement présenté par le Directeur du groupement.

**Article 2-** Autorise le Directeur à en faire la diffusion auprès des membres et autres partenaires.

	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA					
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTÉ <input type="checkbox"/>		REJETÉ <input type="checkbox"/>		

## Délibération n° CA/2022/016

**Annexe financière 2022-1 avec le Département des Yvelines relative à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des orientations de la politique « Yvelines, Partenaires du développement »**

Annexes à la délibération : - Annexe financière 2022-1 (*annexe 3*)

### Exposé des motifs :

Une convention de partenariat a été signée en 2019 avec le Département, pour une période de deux ans, renouvelée par avenant jusqu'à fin 2022, distinguant la contribution statutaire du Département au fonctionnement du Groupement et la subvention allouée pour la mise en œuvre de la politique « Yvelines, Partenaires du développement », et permettant d'afficher la contribution en nature allouée par le Département à YCID.

La contribution du Département porte sur trois axes : le soutien aux initiatives de solidarité internationale, le soutien aux initiatives de coopération économique, et la promotion de la coopération internationale auprès des Yvelinois. L'apport en nature apporté par le Département pour la mise en œuvre de ces activités est également identifié clairement. Chaque année, une ou plusieurs annexes financières viennent préciser les montants apportés en subvention par le Département pour les activités retenues dans chacun de ces axes. YCID a rendu compte au premier trimestre de l'emploi des fonds à travers un tableau détaillé des engagements et liquidations réalisés au titre de l'annexe financière 2021.

En 2021, le Groupement a bénéficié d'une subvention du Département de 640 000€, et devrait percevoir 29 550€ de contributions statutaires des autres membres. Par ailleurs, le Groupement a bénéficié d'allocations de moyens en nature estimées à 206 138€, qui proviennent intégralement de moyens départementaux, ce qui correspond à environ 60% du coût global estimé de la mise à disposition de la Mission coopération internationale pour animer les activités d'YCID.

Pour 2022, l'annexe financière comprend :

- un programme financier de 1 004 374€, auquel le Département contribue à hauteur de 590 000€ via une subvention de fonctionnement (dont 50 000€ au titre

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



du Fonds « Eau, assainissement, déchets ») et de 50 000€ via une subvention d'investissement au titre du Fonds. Les autres ressources proviennent du résultat cumulé 2021, des remboursements prévisionnels des membres (prêts d'honneur) ;

- un apport en nature valorisé à 244 222€, représentant 60% du coût de la Mission Coopération internationale du Département mise à disposition d'YCID (salaires, locaux, matériel et mobilier).

## DECISION :

- Article 1-** Approuve l'annexe financière 2022-1 relative à la convention de partenariat avec le Département des Yvelines.
- Article 2-** Autorise le Directeur à signer l'annexe financière.
- Article 3-** Dit que les crédits correspondants seront imputés sur le programme « Moyens généraux » chapitre 65 article 65738 et au chapitre 204 article 204182 du budget 2022 et suivants.

	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA					
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTE <input type="checkbox"/>		REJETE <input type="checkbox"/>		

## Délibération n° CA/2022/017

### Renouvellement des Commissions permanentes de travail

Annexe(s) à la délibération :

#### Exposé des motifs :

D'après le règlement intérieur (article 9), le groupement doit mettre en place trois commissions permanentes de travail : « Soutien aux acteurs yvelinoise », dont les attributions concernent le financement des initiatives présentées par ces derniers et les mesures d'accompagnement et de suivi des projets cofinancés ; « Animation du territoire », responsable de la préparation des événements, de la communication et du plaidoyer ; et « Développement économique », à qui revient d'organiser la mobilisation des acteurs économiques et de définir les actions dans ce domaine. Les Présidents des Commissions sont nommés au sein du Conseil d'administration et par celui-ci, sur proposition du Président. Les autres membres des commissions sont nommés par le Conseil et peuvent être choisis parmi les membres ou des personnalités extérieures au groupement.

## DECISION :

- Article 1-** Les membres de la Commission « Animation du territoire » sont : Houleye BA (Mon Afrique a des rêves), Demba DAFF (AJKM), Koura DIALLO (Inersite), Cécile DUMOULIN (Département des Yvelines), Emmanuelle DUFOUR (La Main tendue), Yaya HOTTE (ADVS), Nadine JONGLEZ DE LIGNE (Harmonious Initiatives), Isabelle LE CAMUS (ADIFLOR), Liliane MECHOULAN (ECENS), Cheickné SISSOKO (ADVO), Julie SOWU (EBENE), Faty SY (Thileul), Emmanuelle TROUSLARD (E-Graine),

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- Article 2-** Le Président de la Commission « Animation du territoire » est XXX.
- Article 3-** Les membres de la Commission « Soutien aux acteurs yvelinois » sont : Jean-Marie TETART (Département des Yvelines), Jean-Claude BEUF (Mali Médicaments), Ange-Laurent CODDY (MI DIMPA), Bernard FOISSARD (IPAD), Maryse COUILLET (Action Mopti), Justine BENIT (Solidarité Ndem France), Gérard GARON (Buc Tiers Monde), Christian MILEBE VAZ (RASIDC), Gaston MASSALA (SADEMA), Jean-Noël AMADEI (Département des Yvelines). Ernest MOUSSOKI (RASIDL), Ayalnesh CAHRLES (GAEE), Joël TRUBUILT (EDEN), Christian DIEPDALLE (Planète Cœur), Ange KOUASSI (Association Shekina), Marie-Noëlle BITTY (Finderrance).
- Article 4-** Le Président de la Commission « Soutien aux acteurs yvelinois » est XXX.
- Article 5-** Les membres de la Commission « Développement économique » sont : Thierry RIBEIRO (FITE), Aïssata ANNE (Cœur du Fouta), Aïssata MAIGA (Mali Yanga), Oumar BARRY (Touche d'espoir aux Mureaux), Alain GOSSET (AFACE), Fatima AIT OUAILAL (ACOMAF), Djiby Bocar BATHILY (FABAK), Nadia AGHIOUAS (Alliance rêves d'enfance), TC NGUYEN (Epicentre telework), Mouhamadou ANNE (AEFI), Michel FARCY (Aclaira).
- Article 6-** Le Président de la Commission « Développement économique » est XXX.

	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA					
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTE <input type="checkbox"/>		REJETE <input type="checkbox"/>		

## Délibération n° CA/2022/018

### Contribution à l'AFACE (Fonds YADEC)

Annexe(s) à la délibération :

#### Exposé des motifs :

Le fonds YADEC est délégué en gestion à l'AFACE. En contrepartie, YCID verse annuellement :

- Une subvention de fonctionnement équivalente à 2% du montant total du fonds YADEC disponible au 31 décembre de l'année précédente, soit 6 500€.
- La reconstitution du fonds d'accompagnement pour atteindre le plafond de 6 000€, soit 4 200€.
- Une subvention de fonctionnement équivalente à 2% du montant total du fonds d'accompagnement, soit 120€.

#### DECISION :

# RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



<b>Article 1-</b>	La somme de 10 820€ est réglée à l'AFACE pour la gestion du fonds YADEC et du fonds d'accompagnement des porteurs de projet.				
<b>Article 2-</b>	Dit que les crédits correspondants seront imputés sur le programme « Développement économique » chapitre 27 article 2764 du budget 2022 et suivants.				
	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Membres du CA					
<b>Résultat du vote :</b>	ADOPTE <input type="checkbox"/>		REJETE <input type="checkbox"/>		

## 4) POINTS DIVERS.

- Conventonnement des projets structurants éligibles au Fonds spécial « Eau, assainissement et déchets ». Cas du projet d'Antoura.
- Les réseaux sociaux d'YCID, synthèse avril 2022 :

Réseau	Facebook	Instagram	La lettre	YouTube
Nombre d'abonnés	357	240	432	32
Nombre de vues des publications en avril	3 697	1 403	665	78